La contribution du secteur agricole à la diversification des exportations en Algérie: Cas de la filière des dattes (1995-2017) Hanane ABDELMALEK⁽¹⁾ Pr. Kamel BOUSSAFI⁽²⁾

- 1- Ecole Supérieur de Commerce -Kolea-, etd_abdelmalke@esc-alger.dz
- 2- Ecole Supérieur de Commerce -Kolea-, k_boussafi@esc-alger.dz

Soumis le: 23/05/2018 **Révisé le:** 02/05/2019 **Accepté le:** 03/06/2019

Résumé

L'agriculture est l'un des principaux moteurs de la croissance économique du pays, son objectif principal est de pouvoir arriver à l'autosuffisance alimentaire. Elle a un impact significatif sur la croissance des autres secteurs de l'économie et notamment le commerce extérieur. Le but de cet article est d'analyser la situation de l'agriculture algérienne et sa contribution dans la promotion des exportations hors hydrocarbures en mettant l'accent sur la filière des dattes.

Mots-clés: Agriculture, réformes, commerce extérieur, exportations, filière phoeniciculture, potentialité.

لخص

تعتبر الزراعة من أهم القطاعات المحركة لعجلة النمو الاقتصادي للبلاد، حيث يهدف هذا القطاع إلى تحقيق الأمن والاكتفاء الغذائي كما يؤثر هذا القطاع الحيوي تأثيرا كبيرا على القطاعات الاقتصادية الأخرى خاصة التجارة الخارجية. يهدف هذا المقال إلى دراسة وتحليل الواقع الذي يعرفه القطاع الزراعي في الجزائر والدور الذي يلعبه في تحفيز الصادرات الجزائرية خارج قطاع المحروقات، ولقد ركزنا في دراستنا هذه خاصة على قطاع التمور.

الكلمات المفاتيح: زراعة، إصلاحات، تجارة خارجية، صادرات، قطاع التمور، إمكانيات.

The Contribution of the Agricultural Sector to the Diversification of Exportation in Algeria: Case of the Date Sector (1995-2017)

Abstract

Agriculture is one of the main economic growth promoter of the country. Its main objective is to be able to insure food self-sufficiency. It has a significant impact on the growth of other economic sectors, especially foreign trade. The purpose of this article is to analyze the situation of Algerian agriculture and its contribution in the promotion of Algerian non-hydrocarbon exports with a focus on the date sector.

Keywords: Agriculture, reforms, foreign trade, exportation, phoeniciculture sector, potentiality.

Introduction:

Aujourd'hui, l'activité d'exportation représente l'un des piliers du développement économique. Elle est devenue même une exigence fatale du commerce mondial, découlant de la mondialisation. Les échanges internationaux deviennent alors une nécessité vitale, car le pays ne peut produire seul l'ensemble des biens et des services dont il a besoin.

Depuis l'indépendance de l'Algérie, les hydrocarbures constituent l'essentiel de ses exportations. La chute vertigineuse des prix du pétrole au niveau mondial durant le second semestre de l'année 2014, a mis l'économie algérienne dans une situation de difficulté majeure, ce qui confirme encore une fois après le choc pétrolier de 1986 la nécessité de la diversification des exportations algériennes.

Le développement du secteur agricole en Algérie constitue un enjeu majeur au niveau économique, public et social. Un potentiel considérable de produits agricoles qui peut être exploité pour réaliser des exportations hors hydrocarbures. La filière datte dispose d'un énorme potentiel naturel qui apparaît à travers une large superficie de plantations englobant des millions de palmiers qui produisent une multitude de variétés de dattes.

La datte algérienne surtout la variété «Deglet Nour», très apprécié pour sa saveur est consommée aussi bien par les étrangers que les nationaux. Ce fruit déjà très connu de par le monde, peine encore à se faire exporter en quantités suffisantes sur le marché international, et ce pour le manque des moyens et du professionnalisme des exportateurs.

Afin d'encourager les exportations hors hydrocarbures et essentiellement les produits agricoles, les pouvoirs publics ont mis en place des mesures d'encadrement destinées à promouvoir la production des dattes algériennes tels que la bonification du taux de crédit, les primes d'incitation à l'exportation, le couloir vert etc...

L'objectif de la présente étude, est d'analyser la situation de l'agriculture algérienne et particulièrement la filière datte dans la diversification des exportations algérienne.

La problématique de départ:

Quelle est la contribution du secteur agricole à la diversification des exportations algériennes, plus précisément la filière datte?

De cette question centrale, découlent d'autres questions secondaires auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponses:

- Quelle est la situation actuelle du secteur agricole en Algérie précisément le secteur phoenicicole?
- Quels sont les principaux freins qui entravent le développement des exportations et l'accès aux marchés internationaux de la filière datte en Algérie?
- Quelles solutions contribuent au développement de la commercialisation et l'exportation des dattes en Algérie?

L'hypothèse principale:

H₀: La filière datte en Algérie constitue une alternative de ressource en devise aux ressources hydrocarbures.

Les hypothèses secondaires:

 $\mathbf{H}_{1:}$ Les exportations des dattes sont faibles par rapport au potentiel phoenicicole et par rapport à la production.

 $\mathbf{H}_{2:}$ L'Etat algérien œuvre à accompagner l'agriculteur depuis la production jusqu'à l'exportation en passant par l'irrigation, le conditionnement et la transformation.

L'importance de l'étude:

Cet article vise à mettre l'accent sur le rôle que joue le secteur agricole à l'amélioration des exportations algériennes hors hydrocarbures, à travers la production des dattes.

I- Etat de lieu de l'agriculture en Algérie:

1- L'historique des modes d'organisation du secteur agraire en Algérie:

L'Algérie était un pays fondamentalement agricole jusqu'à l'avènement de la colonisation. La France a restructurée le secteur agraire selon les besoins de sa métropole⁽¹⁾ ce qui a mis l'agriculture algérienne dans une situation difficile économiquement et socialement avec le départ massif des colons en 1962⁽²⁾.

Après l'indépendance, l'Algérie s'est engagé dans un vaste programme de réforme agraire afin de restructurer ce secteur passant par plusieurs phases:

1-1- La phase d'étatisation du secteur agraire (1962-1980):

Cette période est caractérisée par l'intervention de l'Etat à travers la mise en place de deux réformes agraires: l'autogestion en 1963 caractérisé par la socialisation des moyens de production et la nationalisation des terres agricoles des colons⁽³⁾ et la révolution agraire en 1971 caractérisé par la création des coopératives de la révolution agraire⁽⁴⁾.

1-2- La phase de la restructuration de l'espace agricole (1980-1986):

Une restructuration profonde du secteur agricole a été mise en place par l'instruction présidentielle n°14 du 17 mars 1981⁽⁵⁾ qui vise à encourager le secteur privé par l'introduction de la loi foncière 83-19 du 13/08/1983⁽⁶⁾, la restructuration des fermes étatiques par la création des domaines agricoles socialistes (DAS) à la place des domaines agricoles autogérés⁽⁷⁾.

1-3- La phase de la libéralisation du secteur agraire à partir d 1986:

Cette période est caractérisée par l'application du Programme d'Ajustement Structurelle Agricole (PASA) en 1987 dont l'objectif principale est le désengagement de l'Etat de la sphère agricole et l'autonomie des exploitations agricoles⁽⁸⁾.

Deux réformes ont été mise en place par deux lois:

- la loi n°87-19 du 8 mars 1987 qui a mis fin à l'existence des DAS⁽⁹⁾, à la création des nouvelles petites coopératives tel que l'entreprise agricole coopérative (EAC) et de l'entreprise agricole individuelle (EAI)⁽¹⁰⁾.
- la loi n°90-25 du 18 novembre 1990 quant à elle porte sur l'orientation du foncier, qui a permis aux propriétaires initiaux de récupérer leurs terres nationalisées par la révolution agraire⁽¹¹⁾.

La mise en œuvre d'un programme de développement agricole (PNDAR) à partir de 2000 dont la mesure est de soutenir, de subventionner et d'accorder des crédits aux agriculteurs (12).

2- La situation actuelle de l'agriculture en Algérie:

2-1-Le potentiel productif agricole en Algérie:

En Algérie sur 238.2 millions d'ha, le secteur agricole s'étend sur 41.4 millions d'ha, soit 17.4% qui se répartissent comme suit: 31.9 millions d'ha de pacages et de parcours, 8.458 millions d'ha de surface agricoles utile (SAU) et 0.8 million d'ha de terres improductives.

Au-delà de l'exiguïté de la SAU, il est important de souligner que:

- Les zones aux potentialités agricoles importantes représentent 1.4 millions d'ha soit environ 1/5 de la SAU;
- 2 millions d'ha bénéficient d'une pluviométrie supérieur à 450 mm;
- 3 à 3.5 millions d'ha en moyenne sont laissés en jachère;
- La superficie irriguée est de 600 mille ha soit 7.3% de la SAU. Dans cette dernière 60 mille ha sont irriguées dans le cadre de la grande hydraulique et 427 mille d'ha le sont par la petite et moyenne hydraulique.

Tableau n°1: L'évolution de la Superficie Agricole Utile (S.A.U) en Algérie (1970-2015)

Année	1970-1974	1975-1990	1995-1996	1998-1999	2007-2015
S.A.U (en million ha)	7	8	8.081	8.227	8.458

Source: fait par nous même à partir des données su Ministère de l'agriculture et développement rural (MADR).

Dans ce potentiel productif, la SAU est passée d'environ 7 millions d'ha (1970-1974) à 8,2 millions d'ha (1998-1999) tableau n°1 ci-dessus. Cet accroissement résulte de la mise en valeur des zones sahariennes et steppiques dans le cadre de la loi d'accession à la propriété foncière (APFA 1983).

L'amélioration de sols par le défonçage et l'épierrage s'est développée, au cours de ces dernières années. Dans ce cadre, les concessions subventionnées à 100% de ce type de travaux ont permis de réaliser 41000 ha en 1999 et un objectif de 72000 ha en 2000.

A partir de l'an 2000, la S.A.U a connu une augmentation de 0.231 million d'ha passant de 8.227 millions d'ha (1995-1996) à 8.458 millions d'ha (2007-2015) grâce à l'application du Plan National de Développement Agricole (PNDA) tableau n°1 ci-dessus.

Le faible potentiel productif agricole du pays semble être la faiblesse des superficies en terres cultivables, une structure marquée par des aptitudes agro-pédologiques défavorables, une jachère trop importante, un faible taux d'irrigation et de mobilisation des eaux. A ce niveau de dégradation se sont contribués les effets négatifs des restructurations fréquentes avec comme corollaire une instabilité des structures agraires, très préjudiciables au développement agricole et rural⁽¹³⁾.

2-2-La production:

En Algérie, la production agricole dépend de deux facteurs: l'un liée aux conditions climatiques (climat, altitude, sécheresse etc...), l'autre est lié au système de culture traditionnelle basée sur une multitude de petites exploitations de type familiales.

Généralement, les principales cultures sont les céréales (33%), l'arboriculture (6%), les fourrages (6%) et les cultures maraîchères (3%)⁽¹⁴⁾.

Durant les années 1960, la production brute d'origine végétale représentait 70 à 75% en moyenne de la production brute agricole, le tableau n°2 ci-dessous montre la production annuelle durant la période 1961-1965:

Tableau n°2: la production annuelle moyenne en Algérie (1961-1965)

Production	Qx en T	Production	Qx en T
Production végétale		Production animale	
Blés	1.254.017	Lait écrémé de vache	1.330
Céréales totales	1.770.916	Viande (total)	82.169
Légumes & melon	44.362	Viande volaille	1.672
Légumineuses Sèches	34.843		
Fruits, excl Melons, Total	2.373.354		
Racines & Tubercules, Total	224.193		

Source: Slimane BEDRANI & Foued CHERIET, quelques éléments pour un bilan d'un demi-siècle de politiques agricoles et rurales, Les cahiers du CREAD n°100-2012, p 148.

La période allant de 1967 à 1990 était caractérisée par⁽¹⁵⁾:

- Une stagnation de **la production céréalière** (1.68 millions de tonnes par an);
- Un déclin très rapide de **la production des légumes secs**. La couverture de la consommation par la production nationale passe de 60% au cours de la période 1974–77 à 25% pour la période 1985–89;
- **La production laitière** locale ne couvre plus que 30% des besoins de consommation en 1985–89 contre 70% au début des années 1970. Le taux d'intégration du lait local dans la production de l'industrie laitière représente plus de 72% en 1970 et ne compte plus que 4% en 1990.
- **La production maraîchère** a enregistré une forte augmentation passant de 741178 T/an (1970–1973) à 2,5 millions de T en moyenne annuelle au cours de la période (1984–1989).
- Les productions fruitières (pépins et noyaux) sont passées de 0,8 millions de T au cours de la période (1967–69) à 1,1 million de T durant la période (1974–1977) et oscillaient aux environs de 2 millions de T (soit un taux de croissance annuel de 9%) durant le dernier plan quinquennal (1984–1989). Les productions d'agrumes ont en revanche baissé de 67%, passant de 441 000 T en moyenne annuelle sur la période (1967–1969) à 263 000 T en moyenne annuelle durant le dernier plan quinquennal (1985–1989).
- **Les productions fourragères** ont augmenté sur la même période passant d'une moyenne de 0,35 million de T en (1970–1973) à 0,66 million de T au cours de la période (1978–1983) pour atteindre une moyenne de près de 1 million de T sur la période (1985–1989).
- **La production des viandes rouges** a été multipliée par 2,7 entre l'année 1978 (76 000 T) et la période (1985–1989) (205 000 T). Celle de viandes blanches a été multipliée par 8,5

entre 1968 (24 000 T) et 1990 (200 000 T), soit près de la moitié du total des viandes produites.

A la fin des années 80, L'Etat a voulu favoriser les productions dites stratégiques (céréales, lait, légumes secs) pour la consommation intérieure, afin de diminuer l'accroissement des importations.

Les agriculteurs ont reçus des moyens importants des pouvoirs publics pour l'utilisation des engrais chimiques, des produits phytosanitaires, des semences ainsi que des machines agricoles qui ont étaient cédés aux agriculteurs à un prix inférieur à leurs prix d'acquisition⁽¹⁶⁾. Le tableau n°3 ci-dessous montre l'évolution des rendements céréaliers entre 1991-2000:

Tableau n 3: l'évolution des rendements de blé et l'orge entre 1991-2000 (U= Qx/ha)

	1991-1995	1996-2000
Blé	9.4	10.3
Orge	9	10.6

Source: Abdelkader Djermoun, La production céréalière en Algérie: les principales caractéristique, Revue Nature et Technologie, n° 01, Juin 2009, p 49.

L'évolution des rendements restent toujours faibles (0.9 Qx/ha pour le blé et 1.6 Qx/ha pour l'orge), ceci est due principalement à la faible utilisation d'intrants performants et du caractère sommaire de la préparation du sol. On peut aussi incriminer la mauvaise utilisation des engrais par de nombreux agriculteurs qui ne voient pas l'importance de la complémentarité des différents types d'engrais⁽¹⁷⁾.

La politique d'incitation à la production sera reconduite, en l'an 2000, dans le cadre du PNDA afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays en donnant la priorité aux produits alimentaires de base⁽¹⁸⁾. Le PNDA a permis d'obtenir les résultats suivants⁽¹⁹⁾:

- **La production des céréales** est passée de 3.4 millions T en 1998 à 6.12 millions de T en 2008 pour le blé, et de 184877 T durant la période (1998-1999) à 4 81321 T en 2011 pour le fourrage.
- **La production des légumes secs** est en évolution positive passant de 385 00 T à 843 00 T entre 2000 et 2012, soit une croissance de 118.9%.
- **La production laitière** a atteint presque 2,4 milliards de litres en 2012, soit une hausse de 7, 8% par rapport à 2008 et 51% par rapport à 2000.
- **La production des viandes rouges** est en progression de 28% entre 2000 et 2004. Elle a atteint une production de 3 465 960 Qx en 2012.

Malgré les efforts déployés en matière de développement du secteur agricole en Algérie (notamment dans le cadre du PNDA et PNDAR), la production agricole reste aléatoire en fonction des conditions climatiques et des contraintes institutionnelles. Durant la dernière décennie, le taux de croissance moyen de la production s'est situé autour de 7% pour l'ensemble des productions agricoles mais reste relativement faible par rapport aux potentialités du pays et à la croissance de la population.

2-3-La place de l'agriculture dans le PIB en Algérie:

Au cours des premières années de l'indépendance, l'Algérie a hérité une agriculture qui représentait 18% du PIB et 13.29% de la valeur ajoutée. A partir de 1966, sa valeur ajoutée a chuté et a peu évoluée. Le tableau n° 04 ci-dessous montre l'évolution de la part de l'agriculture dans le PIB et sa valeur ajoutée en Algérie durant la période (1963-2014):

Tableau n°04: L'évolution de la part de l'agriculture dans le PIB et la valeur ajoutée agricole en Algérie (1963-2014)

Année	1963- 1966	1967- 1969	1974- 1977	1982- 1985	1986- 1989	1990- 1993	1998- 2001	2002- 2005	2005- 2009	2009 - 2014
PIB agr (%)	18	14	9	8.8	11.6	11.7	11.3	8.9	8.6	9.3
V.A.A (%)	13.29	11.34	8.14	8.68	12.47	11.67	10.17	8.57	7.74	9.13

Source: Badreddine BENYOUCEF, Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Qu'en est-il de l'Algérie?, Revue Agriculture. Numéro spécial 1 (2016), p 17. La banque mondiale, Agriculture, value added (%of GDP), data bank,

http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&series=NV.AGR.TOTL.ZS&country=.

Les résultats montrent que le PIB et la VA.A varient suivant quatre périodes:

- 1ère période (1966-1985): On observe sur cette période une diminution du PIB et la VAA passant de 14% à 8.8% pour le PIB et de 11.34% à 8.68% pour la VAA. Cette diminution s'explique par le développement industriel massif. En effet, la révolution industrielle qui a permis une croissance de la part de la valeur ajoutée des autres secteurs, contrairement à celle de l'agriculture.
- 2^{ème} période (1986-1993): Sur cette période, on observe une augmentation du PIB passant de 8.8% à 11.7% et de 8.68% à 11.67% pour la VAA. Cette augmentation est expliquée par la libéralisation du commerce des produits agricole à partir de 1983.
- 3^{ème} période (1998-2009): Dans cette période on observe par contre une diminution du PIB passant de 11.3% à 8.6% et de 10.7% à 7.74% pour le VAA. Cette diminution est expliquée par la hausse de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures à partir de 2002.
- 4^{ème} période (2009-2014): On observe une légère augmentation du PIB passant de 8.6% à 9.3% et de 7.74% à 9.13% pour la VAA. Cette augmentation est expliquée par la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) en 2002, la mobilisation de plus 350 milliards de DA a permis de redynamiser le secteur agricole et le monde rural.

Par ailleurs, l'agriculture participe d'une manière significative à la formation du PIB, mais reste insuffisant car l'agriculture marocaine et tunisienne participe la formation du PIB dans leurs pays avec une meilleure contribution (plus de 15% au Maroc et entre 10 et 15% en Tunisie)⁽²⁰⁾.

II- L'exportation des produits agricoles en Algérie:

1- l'évolution des exportations des produits agricoles:

Pendant la période coloniale, les exportations des produits agricoles de l'Algérie représentait 80% de l'ensemble des exportations extérieures. Ces exportations étaient liées essentiellement au niveau de la production agricole et aux possibilités offertes à cette époque pour l'écoulement de ces produits sur les marchés extérieurs⁽²¹⁾.

Après l'indépendance, les exportations agricoles couvraient largement les importations alimentaires. L'Algérie exportait l'équivalent de 222.67 millions de dollars annuellement pendant la période (1963-1966)⁽²²⁾.

En 1964, les produits agricoles tiennent toujours une place importante; mais ils sont loin d'atteindre les pourcentages des années précédentes. Ils ne représentaient que 1/3 des exportations totales contre 3/4 durant la période (1950-1960)⁽²³⁾.

A partir de 1967, les exportations agricoles ont commencé à diminuées passant de 167.6 millions de \$ en 1967 à 123.5 millions de dollars en 1971 contrairement aux importations qui ont connu une augmentation. Les importations alimentaires sont désormais financées par les recettes du secteur hydrocarbure. Cela revient à plusieurs raisons parmi lesquels⁽²⁴⁾:

- La nationalisation des hydrocarbures en 1970, ce qui a générée une augmentation des recettes en devise, un taux de croissance de l'emploi, des revenus et des consommations nettement supérieurs à ceux de la croissance du secteur agricole.
- Plus de la moitié des investissements sera consacré à l'industrie ce qui a influencé sur la production agricole.
- La stagnation des superficies et de la production agricole, voir même leur diminution.

- L'augmentation des ressources monétaires des ménages (disponible à la consommation) a induit à une forte demande des produits alimentaires (plus de la moitié du budget des ménages). Le secteur agricole n'a pas pu répondre à leurs besoins ce qui a conduit à l'augmentation des importations alimentaires.
- L'exercice du monopole sur le commerce extérieur.

Les exportations de l'Algérie ont connu une certaine période libérale à partir de 1974 (l'ordonnance 74-11 du 30 janvier annule l'exercice du monopole sur les exportations par les entreprises publiques). Ce qui a influe positivement sur le secteur agricole, les exportations ont atteint 189.1 millions de \$ en 1974, soit une hausse de 53% par rapport à l'année 1971.

A partir de l'année 1978, l'accès libre au commerce extérieur était quasiment interdit au secteur privé notamment pour les exportateurs des produits agro-alimentaires, ce qui a conduit à une forte dépendance alimentaire⁽²⁵⁾. Les exportations agricoles sont passé alors de 166,1 millions de \$ en 1978 à 78.3 millions \$ en 1982. Face à cette situation, le gouvernement a pris une série de mesures portant notamment sur l'allègement des formalités à l'exportation, l'allocation d'avance en devise pour la prospection des marchés extérieurs, l'institution d'un compte devise recevant un pourcentage fort réduit etc... Mais ces mesures n'ont pas produit les effets attendus. Les exportations agricoles ont accusé alors une chute passant de 78.3 millions de \$ en 1982 à 64.7 millions de \$ en 1985.

La crise pétrolière de 1986 a montré la fragilité de l'économie Algérienne, les exportations agricoles ont enregistré leur plus basse valeur (35.3 millions de \$), ce qui a conduit l'Algérie à revoir sa politique.

A partir 1986, l'Algérie a opté pour le libéralisme et la répercuté sur son commerce extérieur. Elle a recouru à plusieurs programmes afin de promouvoir ce secteur tel que: la politique agricole engagée au début de l'année 1990 qui s'articule autour du retrait graduel de l'Etat dans les opérations de soutien et de financement, la recherche d'un cadre réglementaire pour pousser la profession agricole à la création d'un environnement économique agricole qui se base sur les principes de l'économie libérale, encourager l'exportation des produits agricoles et expliquer les nouvelles mesures de l'internationalisation de l'agriculture, ainsi que la mise en place d'un programme d'ajustement structurelle en 1994.

L'Algérie opère également à la restructuration de ses recettes extérieures dans le but de réduire la part relative aux hydrocarbures. Les exportations agricoles ont connu une légère augmentation entre (1986-1990) passant de 35.3 millions de \$ à 59 millions de \$, puis elles ont diminuées durant la période (1990-1994). Cette diminution est due à la baisse de la production durant cette période à cause de la limitation de l'octroi des crédits agricoles et des subventions (26).

La croissance des exportations agroalimentaires observée à partir de 1995 peut s'expliquer toutefois par une libéralisation complète du commerce extérieur algérien. Les exportations des produits agroalimentaires ont connu une fluctuation au cours de la période (1986-2016) surtout les produits de première nécessité, tels que la pomme de terre et les agrumes; cet infléchissement s'explique par la forte croissance démographique qui a induit une forte demande de ces produits sur le marché local (27).

D'après le graphe n°1, on remarque que la part des exportations agricoles est négligeable. Elle ne présente que 1.14% en 2016 des exportations totales. Le graphe n°1 ci-dessous montre l'évolution de la part des exportations agricoles et agroalimentaire en Algérie:

60000
40000
20000

1963 1967 1971 1974 1978 1982 1986 1990 1994 1995 2000 2004 2010 2013 2016

exportations agricoles exportations totales

Graphe n°1: L'évolution des exportations agricoles en Algérie (1963-2016) en millions USD

Source: fait par nous même à partir des données de CHELEM: https://chelem.bvdep.com/version-2018328/cgi/template.dll?product=111&dummy_forcingloginisapi=1, Bessaoud Omar, L'agriculture en Algérie: de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), CIHEAM, n°8, 1994, p 89, World Trade Organisation (TWO), marchandise trade commodity: agricultural products (1990-2016), WTO Main Database, downloadable from:http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDBViewData.aspx?Language=E On 10/03/2018 et CNIS.

2- L'exportation des principales filières en Algérie:

Le tableau suivant regroupe les produits alimentaires destiné à l'exportation:

Tableau n°5: la structure des exportations alimentaires en Algérie (2015-2016)

Exportations	<u> </u>	2015		2016		
Produits	Poids	ls Valeur		Poids	Val	eur
	1000 kg	1000 DA	1000 \$	1000 kg	1000 DA	1000 \$
Viandes et abats comestibles	1412	16 221	162	990	12 000	110
Poisson, crustacés et mollusques	1 765	606 222	6 036	2 204	716 348	6 552
Laits et produits laitiers, œufs et miels	2 694	260 566	2 594	382	44 729	409
Légumes, racines, plants et tubercules	3 604	567 362	5 649	5 748	476 142	4 355
Fruits frais et secs	28 533	3 461 022	34 460	31 490	4133 359	37 808
Café, thé et épices	13	3 826	38	5	3 224	29
Céréales de consommation	11	428	4	14	1 351	12
Produits de la minoterie	3 498	156 272	1 556	2 442	99 765	913
Graines et fruits oléagineux	7 381	666 500	6 636	8 152	690 429	6 315
Graisses et huiles alimentaires	1 111	117 139	1 166	13 902	1368 212	12 515
Préparation de viande et de poissons	68	23 725	236	51	13 665	125
Sucres et sucreries	372 873	15 055 628	149 904	472 480	25337881	231 766
Cacao et ses préparations	1 260	753 393	7 501	1 768	1096 892	10 033
Préparation à base des céréales	9 972	611 827	6 092	8 428	672 705	6 153
Conserves de fruits et légumes	6 236	252 454	2 514	8 785	313 901	2 871
Préparations alimentaires divers	47	48 994	488	137	78 639	719
Vins et poissons	22 734	1 020 768	10 163	13 991	804 435	7 358
Tabacs	0	2 167	22	1	2 845	26
Total	463 213	23 624 515	235 222	570 971	35866522	328 072

Source: ministère de l'agriculture.

Au cours de l'année 2016, l'Algérie a exporté une quantité de 570 971 tonnes de produits alimentaires pour une valeur de l'ordre 328.072 millions de \$ US. Comparativement avec l'exercice précédent dont la quantité exportée était de 463 213 de tonnes pour une valeur de 235.222 millions de \$ US, on enregistre une nette amélioration, soit un accroissement de 23.26% en volume et 39.47% en valeur.

Il est a signalé que parmi les produits alimentaires exportés en 2016, le groupe sucre et sucrerie domine avec 70.6% les recettes des produits alimentaires, suivi du groupe fruits frais et secs avec 11% (dont un peu plus de 98% sont des dattes), suivi par le groupe des huiles et graisses avec 3.81%, le groupe vins et poissons représentent respectivement 3.8% et 2.24% de l'exportation des produits alimentaires.

Les pays importateurs des produits agricoles de l'Algérie sont respectivement: la Mauritanie avec 11.58%, suivi de la France avec 9.09%, de la Libye avec 8.84% et de l'Egypte avec 8.34%.

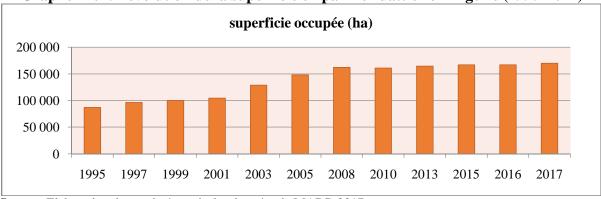
III- Le poids de la filière phoeniciculture dans les exportations algérienne:

La filière datte est classée parmi les filières stratégiques en Algérie, avec les viandes rouges et blanches, le lait, les céréales et la pomme de terre. A cet effet, et vue l'importance socio-économique que présente cette filière, beaucoup de programmes de recherche et de développement sont mis en place par le Ministère de l'agriculture et du développement rural ainsi que les centres et institutions de recherche agricole, afin de promouvoir et de valoriser cette filière.

1- Les superficies en palmier dattier:

Le palmier dattier en Algérie couvre une superficie totale de 170000 ha englobant toutes catégories (Deglet Nour, dattes molles et dattes sèches). La culture de ce produit se répartie dans les zones du Sud-Est (Biskra, El oued et Ouargla), Sud-Ouest (Bechar, Adrar), Centre-extreme-sud (Ghardaia, Tamanrassat, Illizi) et d'autres zones éparses. Néanmoins, 60% du patrimoine national du palmier dattier se trouve dans le Sud-est algérien⁽²⁸⁾.

Le graphe suivant montre l'évolution de la superficies en palmier dattier entre 1995-2017:



Graphe $n^{\circ}02$: l'évolution de la superficie en palmier dattier en Algérie (1995-2017)

Source: Elaboration du graphe à partir des données de MADR 2017.

Cette évolution présente deux phases bien distinctes de la croissance en surface, dont:

- De 1995 à 2001, nous observons une faible croissance de la superficie en palmier dattiers de 17.370 ha, passant de 87020 ha en 1995 à 104.390 ha en 2001;
- La deuxième phase de croissance du palmier dattier s'étend sur 15 ans passant de 120830 ha en 2002 à 170000 ha en 2017 soit une augmentation de 40.69%.

Ceci s'est réalisé sous l'impulsion du PNDAR par le biais du FNDR à l'origine du soutien octroyée aux agriculteurs, lancé en 2000 pour l'implantation des nouvelles palmeraies et la réhabilitation des anciennes palmeraies en plus des actions concourant à leur réussite (forages, puits, foggaras, drainages, bassin d'accumulation, système d'économiseurs des eaux d'irrigation, etc...)⁽²⁹⁾.

Les principales wilayas productrices des dattes possèdent une superficie en palmier dattier s'élevant à 140742 ha en 2015. Ces wilayas relèvent des territoires du sud (Biskra, Ghardaïa) et du grand sud (El Oued, Adrar, Ouargla). Le tableau ci-dessous n°6 montre la répartition des superficies en palmier dattier des principales wilayas productrices de datte en 2015:

Tableau 6: superficies en palmier dattier des principales wilayas productrices de dattes

Wilaya	Superficie (Ha)	Taux (%	%) surface totale
Biskra	42 911	(1.65	25.71
El oued	36 680	64.65	21.97
Adrar	28 326		16.97
Ouargla	21 977		13.16
Ghardaïa	10 848		6.49
Total	140 742		84.24

Source: réaliser par nous à partir des données du MDAR (2015).

Ces wilayas représentent une surface de 140 742 ha soient 84.24% de la surface totale phoenicicole algérienne dont 64.65% de cette surface est détenu par les 3 wilayas qui sont par ordre d'importance respectivement Biskra, El oued et Adrar.

2- La production de datte:

La production des dattes toutes variétés confondues a évolué de plus de 285% entre 1995 et 2017, elle a atteint le seuil de 1.100.000 tonnes en 2017, alors qu'elle était de 285.155 tonnes en 1995. Le graphe 03 ci-dessous montre l'évolution de la production des dattes en Algérie (1995-2017):

1 200 000 1 000 000 800 000 400 000 200 000 1 995 1998 1999 2000 2001 2003 2004 2005 2007 2009 2011 2013 2015 2017

Graphe n°03: l'évolution de la production des dattes en Algérie (1995-2017)

Source: Elaboration à partir des données MADR 2017.

L'évolution de la production de 1995 à 2017 présente dans son ensemble une croissance régulière (graphe n°3). Cette évolution est caractérisée par deux phases:

- La phase (1995-2000): est caractérisé par une faible croissance de la production;
- La phase (2001-2017): est caractérisé par une croissance conséquente de la production grâce à l'application du PNDA.

La fluctuation de la production observée dans le graphe 03 sur les deux périodes (98-2000) et (2003-2005) est due à plusieurs facteurs (sécheresse, forte humidité, drainage...etc).

Le tableau 07 ci-dessous montre la production et le rendement des principales wilayas productrices de dattes en 2015:

Tableau n°7: la production et rendement des principales wilayas productrices de datte

Wilayas	Deglet nour Dattes fines		Ghers et analogues Dattes molles		Degla Beida et analogues Dattes séches		Ensemble palmier dattier		
	Production	Rdt	Production	Rdt	Production	Rdt	Production	Rdt	
	Qx	kg/arbre	Qx	kg/arbre	Qx	kg/arbre	Qx	kg/arbre	
Biskra	2 650 841	110,3	514 148	98,6	912 892	86,5	4 077 881	102,5	
El oued	1 637 000	70,0	453 900	66,0	383 100	64,6	2 474 000	68,4	
Ouargla	696 697	62,5	531 945	61,7	67 702	50,6	1 296 344	61,4	
Adrar	0	0,0	0	0,0	910 328	32,9	910 328	32,9	
Ghardaïa	215 000	48,0	90 000	54,4	260 000	54,3	565 000	51,7	
Total	5.199.538	58.16	1.589.993	56.14	2.534.022	57.78	9.323.553	63.38	
Production nationale	5 249 495	82.1	1 928 537	59.7	2 725 738	46.3	9 903 770	63.9	

Source: réaliser par les auteurs à partir des données du MADR (2015).

Ces wilayas produisent au total 9.323.553Qx soient 94,14% de la production nationale avec un rendement moyen de 63,38 kg/arbre (tableau n°7 ci-dessus). Elles assurent la quasitotalité du marché algérien en dattes. La wilaya de Biskra assure à elle seul la moitié du marché algérien en dattes avec une capacité de production de 4077881 Qx. L'Algérie produit trois grandes variétés de dattes qui sont la Deglet Nour, les dattes molles (type Ghers) et les

dattes sèches (type Degla Beida). La production de Deglet Nour représente en moyenne 55,76% de la production totale des dattes toutes variétés confondues. Ce taux élevé s'explique par l'excellente qualité et la forte demande de ce produit sur le marché international. Les deux autres variétés se caractérisent par leur qualité et par leur longue durée de conservation. Elles présentent respectivement 16,05% et 25,58% en moyenne de la production nationale.

3- La consommation nationale des dattes en Algérie:

De 1995 à 2013, la consommation locale de la datte en Algérie représente près de 90% de la production totale. Les données du tableau 08 ci-dessous mettent en évidence l'importance de la consommation locale de la datte. On observe une augmentation progressive de la consommation qui passe de 88.42% de la production nationale en 1995 à 96.65% en 2013. Cependant, une légère diminution de la consommation est observée en 2004.

Tableau n° 8: Part de la consommation nationale Algérie (1995-2013)

Année	Consommation	Production	Consommation (%)
1995	252 132	285 155	88.42
1998	354 053	387 313	91.14
2001	415 046	437 332	94.9
2004	422 181	470 000	89.8
2007	502 531	526 921	95.37
2010	623 939	644 741	96.77
2013	820 642	848 199	96.75

Source: Elaboration à partir des données de FAOSTAT 2018.

Si la consommation locale est nettement supérieure à l'exportation de la datte, c'est parce que les distributeurs de ce produit préfèrent écouler leurs marchandises sur le marché local qui nécessite moins de traçabilité et de conditionnement que l'exportation⁽³⁰⁾.

4- L'exportation des dattes:

4-1-L'évolution des exportations des dattes:

Malgré que la production totale des dattes en Algérie a constamment augmenté ces dernières années, l'exportation par contre a connu une importante fluctuation. Le graphe n°4 ci-dessous illustre l'évolution des exportations des dattes durant la période (1995-2017):

Graphe n°04: L'évolution des exportations des dattes en Algérie en quantité et en valeur (1995-2017)



Source: fais par nous même à partir des données de: MADR et CNIS 2017.

D'après le graphe n°4 ci-dessus, la période (1995-2004) est marquée par une baisse vertigineuse des exportations passant de 21852 T (soit 79121000\$ en valeur) en 1995 à 11034 T (16359955\$ en valeur) en 2002 et à 10398 (soit 18910305\$ en valeur) en 2004. Le pic enregistré en 1995 est due au règlement de la dette russe par l'exportation de produits agricoles algériens dont la datte.

A partir de 2005, on observe une augmentation des exportations passant de 11258 T au cours de la même année à 46830 T en 2017. Cela est due aux mesures de facilitation à l'export mise en œuvre par les pouvoirs publiques tel que:

- Prise en charge à hauteur de 80% des frais de participation aux foires inscrites au programme officiel de participation de l'Algérie
- Porter de 10% à 20% le niveau de rétrocession des devises aux exportateurs hors hydrocarbures
- Prolongation de délai de rétrocession des devises, en passant de 120 jours à 180 jours
- La généralisation du couloir vert au niveau des douanes au profit des exportateurs hors hydrocarbures⁽³¹⁾.
- Prise en charge partielle du taux d'intérêt du crédit octroyé par les banques algériennes à hauteur de 3%, au titre du crédit consommé dans la limite du montant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période
- Prime d'incitation à l'exportation de 5 dinars algériens pour chaque kilogramme pour les dattes en vrac.
- Prime d'incitation à l'exportation de 8 dinars algériens pour chaque kilogramme pour les dattes conditionnées en emballage divisionnaire d'un (01) kg et moins et ce pour les quantités exportées en plus de celles réalisées durant les deux dernières campagnes.
- Une prime de valorisation de 5 DA/kg pour les dattes conditionnées et exportées en emballage divisionnaire d'un kg et moins, excepté la datte branchette⁽³²⁾.

Tableau n°9: L'évolution de la part des exportations par rapport à la production des dattes en Algérie (1995-2017)

Année	1995	1999	2003	2005	2008	2010	2013	2015	2017
Production (T)	285155	427583	472304	516293	552765	644741	848199	990377	11000
									00
Consommation (T)	252132	391870	465938	489193	528361	623939	820642	-	-
Exportation (T)	21852	10575	10197	10863	9848	16037	20789	28475	46830
(%) des exportations par rapport la production	7.6	2.47	2.15	2.1	1.78	2.48	2.45	3.35	4.25

Source: MADR et FAOSTAT (2018).

Le tableau n°9 ci-dessus montre que les exportations des dattes se situent entre 1.78% et 4.25% de la production nationale. Ce taux reste faible, en raison de certaines contraintes tel que: la forte consommation locale de ce produit, l'absence de la culture de l'exportation chez les entrepreneurs algériens, l'augmentation des frais de transport qui peuvent atteindre jusqu'à 20% du coût contrairement à d'autres pays concurrents où ils ne dépassent pas les 8%.

4-2- La contribution des exportations des dattes dans le commerce extérieur en Algérie:

Tableau n°10: La part des exportations des dattes dans les exportations agricole et les exportations totales en Algérie (1995-2017) en millions de \$

Anné e	Exportations agricoles	Exportations des dattes	(%)	Exportations hors hydrocarbures	La part des exportations des dattes dans les Exportations
	agricules	ues unites		ny di ocai bui cs	hors hydrocarbures
1995	120	79.12	65.59	519	15.24
2000	111.214	14.74	13.25	612	2.4
2002	126.849	16.35	12.88	734	2.22
2004	150.327	18.91	12.57	581	3.25
2006	162.922	20.04	12.3	1 157	1.73
2008	302.451	20.01	6.61	1 935	1.03
2010	451.619	22.61	5	1 526	1.48
2012	456.6	26.21	5.74	2 062	1.27
2014	442	38.79	8.77	2 804	1.38
2016	331.167	37.55	11.33	1 779	2.11

Source: Elaborer par les auteurs à partir des données de l'ONS et MDAR

Globalement, la part des exportations des dattes gravite entre 13.25% et 5% des exportations agricoles, à l'exception de l'année 1995. Un taux très faible par rapport aux capacités de production de ce produit. En 2016, les exportations des dattes arrivent en

deuxième position après le groupe sucre et sucrerie qui a enregistré une valeur de 231 millions de \$ au cours de la même année, tableau n° 10 ci-dessus.

En 2016, la valeur des exportations algériennes des dattes a atteint 37.55 millions de \$ soit 3.89% du totale du marché mondial des dattes. La valeur totale des exportations algériennes était estimée à 28 883 millions de dollars en 2016 dont 26 999 millions de dollars représente la part des exportations d'hydrocarbures, soit 93,84% des exportations totales. On peut dire que la valeur des exportations de dattes algériennes représente 0.13% de la valeur des exportations totales et environ 2.11% par rapport aux exportations hors hydrocarbures, ce qui représente des taux très limité⁽³³⁾.

4.3- les contraintes de l'exportation:

Les contraintes à l'exportation des dattes sont:

- L'absence de motivation des producteurs à s'engager dans l'exportation car les dattes sont vendues sur pied et que le marché algérien est suffisant pour écouler la production nationale⁽³⁴⁾.
- La mauvaise qualité des emballages de produits fabriqués localement, ce qui contraint à les exportateurs à importer l'emballage de l'étranger à des coûts très élevés en devises.
- La non-disponibilité de laboratoire de qualité explique le faible taux d'encadrement au niveau des unités. Contrairement aux dattes tunisiennes, les dattes algériennes sont lésées par l'absence totale de publicité au plan national et international et au niveau de tous les médias⁽³⁵⁾.
- Le circuit de passage de la datte entre le producteur, le conditionneur et l'exportateur est anarchique, en ce sens «qu'il transite par des spéculateurs et intermédiaires qui doublent le prix et dégradent la qualité en mélangeant dans les bacs les produits sains de bonne qualité avec les produits de moindre qualité».
- L'anarchie dans la gestion de la logistique et l'absence même d'une logistique adéquate ne sont pas favorable pour améliorer les choses et propulser ce produit à la place qui lui revient sur les marchés étrangers •
- L'absence d'aide des banques et de leur accompagnement des unités de conditionnement pour l'achat, le stockage, et l'exportation en toute aisance (36).
- L'absence d'entrepôts frigorifiques aux ports, aéroports et la longue attente du produit avant l'embarquement.
- L'inexistence des réseaux de collecte structurée sous forme de centres de collecte de proximité.
- Les coûts élevés des frais de transport.
- Le «protectionnisme» de l'Union Européen est un obstacle rencontré par les exportateurs algériens car les normes et les certifications ISO et HCCP qui concerne la qualité ainsi que l'hygiène et la traçabilité des produits constituent le point nodal avec nos partenaires européens⁽³⁷⁾.
- La complexité de la démarche de labellisation voir son coût parfois élevé, présente un véritable frein pour les exportateurs. En effet, les exportations massives de contrebande de la datte algérienne vers la Tunisie, conditionnée dans ce pays voisin et commercialisée sur les marchés européens sous emballage tunisien (38).

4.4- Proposition des solutions:

- Il est nécessaire de diversifier nos exportations vers d'autres marchés autres que les pays européens.
- Laisser les professionnels s'investir pleinement dans le créneau du conditionnement et de l'exportation des dattes⁽³⁹⁾.
- La lutte contre la spéculation et la contrebande.
- Accorder des prêts bonifiés à la phœniciculture pour qu'ils assurent une production de qualité et accompagner (avec des crédits à des taux bonifiés) les exportateurs dans leur activité et augmenter ainsi les exportations.

- Réadapter le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) afin d'accompagner les exportateurs dans le placement de la datte algérienne sur les marchés étrangers (40).
- Il faut créer une cellule de services agricoles sous forme de guichet unique par unité d'export et par des moyens adaptés qui aura pour mission l'appui à l'organisation et à la production pour la filière export. Il faut communiquer également les exigences du marché international aux producteurs pour la recherche de nouvelles parts de marché ou de nouveau marché.
- Il faut un contrôle stricte au niveau des marchés de proximité, réduire le nombre d'intermédiaires afin de réduire la flambée des prix de la datte.
- Il faut placer des réseaux de collecte structurée sous forme de centres de collecte de proximité⁽⁴¹⁾.

Conclusion:

Après l'indépendance, l'Algérie a entamé un long processus de réformes politiques et économiques. Les différentes politiques agricoles adoptés ont eu pour objectifs: l'amélioration de la situation économique et sociale de l'espace rural, développement de la production agricole et la contribution à la diversification des exportations hors hydrocarbures. Cependant, ces réformes n'ont pas abouti à des résultats attendus. Un pays qui recèle des potentialités agricoles très importantes avec une S.A.U de plus de 8 millions d'ha ne présente que 13.3% du PIB de l'économie, 1.14% des exportations totales et moins de 18% des exportations hors hydrocarbures. Ces taux de pourcentage très faible traduisent la fragilité du secteur agricole en Algérie.

Afin de diversifier les ressources financières extérieures du pays, les pouvoirs publics ont mis en place des différents programmes visant à relancer les filières stratégiques du secteur agricole. Dans notre étude, on s'est focalisé sur la filière phoeniciculture car c'est la filière qui contribue le plus aux exportations agricoles. D'après l'analyse des résultats, on a trouvé que la filière dattes a des potentialités énormes en matière de production et de la qualité du produit, mais les quantités à exporter ne sont pas importantes vue les difficultés rencontrées lors de l'exportation tel que: l'absence des unités de conditionnement, certificats de la qualité, la logistique...etc. Il est absolument nécessaire pour les pouvoirs publics de trouver les solutions adéquates à ces problèmes.

Cette étude nous a permis de confirmer l'hypothèse principale selon laquelle «la filière datte en Algérie constitue une alternative de ressource en devise aux ressources des hydrocarbures». Cela est expliqué par les efforts misent en place par les pouvoirs publiques afin de promouvoir les exportations agricoles surtout les dattes mais le niveau des exportations reste toujours faible par rapport au potentiel productif, elle ne présente que 3% de la production nationale, ce qui confirme notre hypothèse H₁. Quant à l'hypothèse H₂ selon laquelle «l'Etat algérien œuvre à accompagner l'agriculteur depuis la production jusqu'à l'exportation en passant par l'irrigation, le conditionnement et la transformation» n'est pas favorisé à cause du manque de professionnalisme dans la gestion de l'exportation de la datte.

L'étude démontre que le circuit de passage de la datte entre le producteur, le conditionneur et l'exportateur est anarchique, l'absence d'une logistique adéquate ne permet pas d'améliorer les choses et propulser ce produit à la place qui lui revient sur les marchés étrangers.

Référence

- **1-** Khaldi Mokhtari, (2012), Le développement local, office des publications universitaires, Alger, pp 144-146.
- **2-** Lamiri Abdelhak, (2013), La décennie de la dernière chance: émergence ou déchéance de l'économie algérienne?, édition CHIHAB, Alger, p 56.
- **3-** Benbitour Ahmed, (1998), L'Algérie au troisième millénaire: Défis et potentialités, édition MARINNOR, Algérie, p 49.
- 4- Brahimi Elhamid, (1999), L'économie Algérienne: Défis et enjeux, 2^e édition, DAHLAB, p 184.
- 5- Akli Akerkar, Etude de la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR): cas de la wilaya de Bejaia, revue Nouvelle Economie, n°12, vol 01, 2015, p 17.

- **6-** Dahmani Ahmed, (1999), L'Algérie à l'épreuve: Economie politique des réformes 1980-1997, édition l'Harmattan, pp 60-61.
- 7- H. Amichi, Evolution des systèmes agraires collectifs: de la collectivisation aux nouveaux arrangements: Cas du bas Cheliff, Algérie, publié dans «Economies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb: Mostaganem, Algérie 2008», colloques cédérom, Cirad, Montpellier, France, 26-28 mai 2008, p 9.
- **8-** Boukerrou Samira, Rente foncière et politique agricole en Algérie, revue sciences humaines, n°23, juin 2005, p 21.
- **9-** Aït Amara Hamid, La terre et ses enjeux en Algérie, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°65, 1992, p 191.
- 10- Boukerrou Samira, Rente foncière et politique agricole en Algérie, op.cit, p 22.
- **11-** Abdelmalek Boudjenouia, L'agriculture périurbaine à Sétif (Algérie): quel avenir face à la croissance urbaine?, Revue Biotechnol, n° 1, Vol 12, 2008, p 27.
- **12-** Salah Zenkhri «et.col», Impact du Plan National de Développement Agricole (PNDA) de production oasienne dans la région d'Ouargla (Sahara septentrional Est algérienne), Revue El Wahat pour les Recherches et les Etudes, Vol.7, n°2, 2014, p 104.
- **13-** Bouri Chaouki, Les politiques de développement agricole: cas de l'Algérie «impact du PNDA-PNDAR sur le développement économique», thèse de Doctorat en science commerciales, université Oran, 2011, pp 388-389.
- **14-** Si-Tayeb H, les transformations de l'agriculture Algériennes dans la perspective d'adhésion à l'OMC, thèse de doctorat en science agronomique, option économie rurale, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2015, p 137.
- **15-** Bessaoud Omar, L'agriculture en Algérie: de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), CIHEAM, n°8, 1994, p 92.
- 16- Bouri Chaouki, op.cit, p 499.
- 17- Slimane BEDRANI & Foued CHERIET, quelques éléments pour un bilan d'un demi siècle de politiques agricoles et rurales, Les cahiers du CREAD, n°100, 2012, p 149.
- **18-** Chaib Baghda, Le programme agricole en Algérie, Djadid El-iktissad Review, vol 7, decembre 2012, p 11-12.
- 19- Données du Ministère de l'Agriculture.
- **20-** Si-Tayeb H, op.cit, p 140-144.
- **21-** Bouzid Amel, L'évolution du commerce extérieur des produits agricoles, mémoire de Magister en sciences agronomiques, ESA, Alger, 2007, p 36.
- 22- Bessaoud Omar, op.cit, p 89.
- **23-** Mutin George, Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964, Revue de géographie de Lyon, vol. 40, n°4, 1965, p 349.
- 24- Bouzid Amel, op.cit, p 36.
- **25-** Mohammed Hocine Benissad, Algérie: restruction et réformes économiques (1979-1993), office des publications universitaires, Alger, 1994, p 88.
- **26-** Mourad Boukella, Les restructurations agricoles dans l'Algérie des années 1990: Quels objectifs? Quels moyens?, Cahiers du CREAD n°51, 1er trimestre 2000, pp 14-16.
- **27-** Bouzid Amel & Hichem Hacherouf, Ou En Sommes-Nous Avec L'omc Sur Le Plan Agricole?, Economie & Société, n° 5, 2008, p 111.
- **28-** Merrouchi Lounes et Bouammar Boualem, Le fonctionnement de la filière dattes dans la région de Touggourt Sud-est Algérien, El-Bahith Review, n°15, 2015, p 201.
- **29-** Gounni Soumeya, Analyse de la compétitivité de la filière datte en Algérie: Cas de la Deglet Nour dans la wilaya de Biskra, mémoire de Magistère en science agronomiques, Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Alger, 2012, p 27.
- **30-** Amziane Louiza, La datte algérienne: un produit du terroir de qualité mais faiblement valorisé, 3^{ème} colloque international (En quête de territoire? Looking for territories), CIST, Grenoble, 17-18 mars 2016, p 25-26.
- **31-** Nacera ARROUCHE, Accompagnement des entreprises algériennes à l'export: Portées et limites, العدد 12 مجلة أداء المؤسسات الجزائرية , 2017, p 51.
- 32- Zeddour Mohamed Brahim Hafida, op.cit, p 167-169.
- 33- Données FOSTAT.
- **34-** Zeddour Mohamed Brahim Hafida, op.cit, p 196.

- **35-** Benziouche Salah, Le conditionnement des dattes en Algérie Constats et perspectives, Ro'a Iktissadia, n°4, 2013, p 113.
- **36-** Badiaa Amarni, La datte algérienne otage de la spéculation et de difficultés à l'exportation, Publié dans La Tribune le 02 11 2009, https://www.djazairess.com/fr/latribune/24849
- **37-** Gounini Soumeya, op.cit, p 100.
- **38-** M. NIAR, La datte algérienne, un label détourné, El ayam.2, http://niarunblog.unblog.fr/fruits-et-legumes-dalgerie/deglet-nour-et-autres-dattes/la-datte-algerienne-un-label-detourne/
- **39-** Palmier-dattier: Les produits dérivés en mal de certification, publié dans El watan, https://www.lapressedz.com/fr/2017/12/22/palmier-dattier-les-produits-derives-en-mal-de certification/
- 40- M. NIAR, La datte algérienne, un label détourné, op.cit.
- 41- Gounini Soumeya, op.cit, p 100.

Bibliographie:

Livre:

- **1-** Benbitour Ahmed, (1998), L'Algérie au troisième millénaire: Défis et potentialités, édition MARINNOR, Algérie.
- 2- Brahimi Elhamid, (1999), L'économie Algérienne: Défis et enjeux, 2^e édition, DAHLAB.
- **3-** Dahmani Ahmed, (1999), L'Algérie à l'épreuve: Economie politique des réformes 1980-1997, édition l'Harmattan.
- 4- Khaldi Mokhtari, (2012), Le développement local, office des publications universitaires, Alger.
- **5-** Lamiri Abdelhak, (2013), La décennie de la dernière chance: émergence ou déchéance de l'économie algérienne?, édition CHIHAB, Alger.

Article du journal:

- 1- Akerkar Akli, Etude de la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR): cas de la wilaya de Bejaia, revue Nouvelle Economie, n°12, vol 01, 2015.
- **2-** Aït Amara Hamid, La terre et ses enjeux en Algérie, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°65, 1992.
- 3- Baghda Chaib, Le programme agricole en Algérie, Djadid El-iktissad Review, vol 7, decembre 2012
- **4-** Bedrani Slimane, L'intervention de l'Etat dans l'agriculture en Algérie: constat et propositions pour un débat, CHIHEM, n°14, 1995.
- **5-** Benzioche Salah Eddine & Cheriet Foued, Structure et contraintes de la filière dattes en Algérie, revue NEW MEDIT, n° 4, 2012.
- **6-** Bessaoud Omar, L'agriculture en Algérie: de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), CIHEAM, n°8, 1994.
- **7-** Boudjenouia Abdelmalek, L'agriculture périurbaine à Sétif (Algérie): quel avenir face à la croissance urbaine?, Revue Biotechnol, n°1, Vol 12, 2008.
- **8-** Boukella Mourad, Les restructurations agricoles dans l'Algérie des années 1990: Quels objectifs? Quels moyens?, Cahiers du CREAD n°51, 1er trimestre 2000.
- **9-** Boukerrou Samira, Rente foncière et politique agricole en Algérie, revue sciences humaines, n°23, juin 2005.
- **10-** Boulahia Latifa, Contribution des institutions financières dans le développement rural durable: cas de CRMA de Constantine, Les Cahiers du MECAS, N° 4, Décembre 2008.
- **11-** Bouzid Amel & Hichem Hacherouf, Ou En Sommes-Nous Avec L'omc Sur Le Plan Agricole?, Economie & Société, n° 5, 2008, p 111.
- **12-** Benziouche Salah, Le conditionnement des dattes en Algérie Constats et perspectives, Ro'a Iktissadia, n°4, 2013, p 113.
- **13-** Hadjou Lamara & Cheriet Foued, Contraintes institutionnels et labellisation des produits algériens du territoire: cas du vins et des dattes, Les cahiers du CREAD, n°103, 2013.
- **14-** Kateb Kamel, Population et organisation de l'espace en Algérie, revue L'Espace géographique, tome 32, n°4, 2003.
- **15-** Mengoub Fatima Ezzahra, Agricultural Investment in Africa: A Low Level... Numerous Opportunities, OCP Policy Center, Policy Brief 18/02, January 2018.
- **16-** Merrouchi Lounes et Bouammar Boualem, Le fonctionnement de la filière dattes dans la région de Touggourt Sud-est Algérien, El-Bahith Review, n°15, 2015.

17- Salah Zenkhri «et.col», Impact du Plan National de Développement Agricole (PNDA) de production oasiens dans la région d'Ouargla (Sahara septentrional Est algérienne), Revue El Wahat pour les Recherches et les Etudes, Vol.7, n°2, 2014.

Article de séminaire:

- 1- Amichi .H, Evolution des systèmes agraires collectifs: de la collectivisation aux nouveaux arrangements: Cas du bas Cheliff, Algérie, publié dans «Economies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb: Mostaganem, Algérie 2008», colloques cédérom, Cirad, Montpellier, France, 26-28 mai 2008.
- **2-** Amziane Louiza, La datte algérienne: un produit du terroir de qualité mais faiblement valorisé, 3^{ème} colloque international (En quête de territoire? Looking for territories), CIST, Grenoble, 17-18 mars 2016.

Mémoire:

- **1-** Bouzid Amel, L'évolution du commerce extérieur des produits agricoles, mémoire de Magister en sciences agronomiques, ESA, Alger, 2007.
- **2-** Bouri Chaouki, Les politiques de développement agricole: cas de l'Algérie «impact du PNDA-PNDAR sur le développement économique», thèse de Doctorat en science commerciales, université Oran, 2011.
- **3-** Gounini Soumeya, Analyse de la compétitivité de la filière datte en Algérie: Cas de la Deglet Nour dans la wilaya de Biskra, mémoire de Magistère en science agronomiques, Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Alger, 2012.
- **4-** Si-Tayeb H, les transformations de l'agriculture Algériennes dans la perspective d'adhésion à l'OMC, thèse de doctorat en science agronomique, option économie rurale, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2015.
- **5-** Zeddour Mohamed Brahim Hafida, Marketing de la datte en Algérie, mémoire de Magistère en sciences économiques, université d'Abou Baker Belkaid, Telemcen, 2011.

Sites web:

- 1- La banque mondiale, http://databank.worldbank.org/data/dowload/WDI_excel.zip
- **3-** La banque mondiale, Rapport de suivi de la situation économique (octobre 2017): Crises des réfugiés dans la région MENA: relever le défit du développement, publié le 11/10/2017, vue le 15/03/2018, http://www.banquemondiale.org/fr/region/mena/publication/mena-economic-monitor-october-2017-refugees-in-mena-meeting-the-development-challenge
- **4-** Les comptes économiques en volume de 2000 à 2014, N° 710, http://www.ons.dz/IMG/pdf/Comptes_vol_2000_2014-Ver_2.0.pdf
- **5-** La banque mondiale, Agriculture, value added (%of GDP), data bank http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&series=NV.AGR.TOTL.ZS&country –
- **7-** World Trade Organisation (TWO), marchandise trade commodity: agricultural products (1980-2016), WTO Main Database, On 15/02/2018. http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDBViewData.aspx?Language=E
- **8-** Badiaa Amarni, La datte algérienne otage de la spéculation et de difficultés à l'exportation, Publié dans La Tribune le 02 11 2009, https://www.djazairess.com/fr/latribune/24849
- **9-** M. NIAR, La datte algérienne, un label détourné, El ayam.2, http://niarunblog.unblog.fr/fruits-et-legumes-dalgerie/deglet-nour-et-autres-dattes/la-datte-algerienne-un-label-detourne/
- **10-** Palmier-dattier: Les produits dérivés en mal de certification, publié dans El watan, https://www.lapressedz.com/fr/2017/12/22/palmier-dattier-les-produits-derives-en-mal-de certification/